

# Quels sont les critères pour que mon projet soit validé ?



- Servir l'intérêt général et être à visée collective, c'est-à-dire de nature à bénéficier à tous les Pessacais
- Ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire, diffamatoire, contraires à l'ordre public, aux principes de laïcité et d'égalité
- Être localisé sur le territoire communal ou ou potentiellement contribuer à son rayonnement
- Concerner des dépenses d'investissement (achat de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure...)
- Relever des compétences de la ville :



Éducation



Loisirs



Jeunesse



Culture



Sport



Crèche



Vie associative



Économie



Solidarité



Handicap



Santé



Tous les critères sur



# BUDGET participatif #5

## VOS PROJETS POUR PESSAC



## JE DÉPOSE MON PROJET SUR



jusqu'au 31 mars 2025

Ville de  
**PESSAC**

## Un budget participatif, kezako ?

C'est une part de son budget d'investissement que la ville cède à toute personne à partir de 9 ans, habitant, travaillant ou étudiant à Pessac qui souhaite soumettre une idée.

Cette idée doit répondre à certains critères, notamment celui de l'intérêt général. Cette année, pas de thématique imposée : libre à vous de proposer le projet qui vous plaît.



Les porteurs de projet peuvent candidater individuellement ou collectivement. Le projet sera étudié par un jury citoyen et par les services de la Ville puis soumis au vote citoyen.

Enfin, la Ville le réalisera en lien avec le porteur de projet dans les 18 mois. Cette année, la Ville met 400 000 € à disposition des Pessacais. 100 000 € seront attribués par secteur.



**DU 20 JANVIER  
AU 31 MARS**

Déposez vos idées sur la plateforme numérique

[jeparticipe.pessac.fr](https://jeparticipe.pessac.fr)

**DU 1<sup>ER</sup> AVRIL  
AU  
30 JUIN**

Étude des projets par le comité de recevabilité

**DU 1<sup>ER</sup> AU  
15 JUILLET**

Publication des projets retenus

**Calendrier**  
du Budget participatif

**DU 25 AOUT AU 06 OCTOBRE**

Votez pour vos projets préférés sur

[jeparticipe.pessac.fr](https://jeparticipe.pessac.fr)



## Besoin d'échanger avant de déposer votre projet ? Rencontrons-nous !

—o Au marché bio Place de la V<sup>ème</sup> République  
**Mardi 28 janvier de 9h30 à 11h30**

—o Au marché Cap de Bos  
**Jeudi 6 février de 9h30 à 11h30**

—o Au marché place de la V<sup>ème</sup> République  
**Samedi 8 février de 9h30 à 11h30**

—o Au marché Bourrec  
**Dimanche 9 février de 9h30 à 11h30**

—o Lors d'un atelier

« J'agis pour mon secteur » dédié à l'aide au dépôt des idées

**Secteur 1**

**Mercredi 12 février de 18h00 à 20h00**

Espace Romy Schneider – Centre Jean Eustache

**Secteur 2**

**Jeudi 13 février de 18h00 à 20h00**

Salle Brivazac CANDAU

**Secteur 3**

**Mercredi 19 février de 18h00 à 20h00**

Château Cazalet

**Secteur 4**

**Jeudi 20 février de 18h00 à 20h00**

Salle Cap de Bos

—o Lors d'un atelier à l'association Epi'sol

**Lundi 17 février de 15h30 – 17h 30**

Locaux de l'association 8 place Germaine Tillion

Dépôt de projet sur :

[www.jeparticipe.pessac.fr](https://www.jeparticipe.pessac.fr)

Information :

[budgetparticipatif@mairie-pessac.fr](mailto:budgetparticipatif@mairie-pessac.fr) / [www.jeparticipe.pessac.fr](https://www.jeparticipe.pessac.fr)